

République Tunisienne

**RAPPORT SUR LE DIALOGUE NATIONAL
SUR LA PRODUCTIVITÉ**

15 Août 2009

SOMMAIRE

I- CADRE DU DIALOGUE SUR LA PRODUCTIVITÉ	3
II- ORGANISATION DU DIALOGUE	5
III- RÉSULTAT DU DIALOGUE	6
IV- LES PROPOSITIONS ET LES RECOMMANDATIONS	9
1- Mesures pour la diffusion de la culture de la productivité	9
2- Mesures pour renforcer le rôle de l'entreprise	10
3- Mesures pour dynamiser le facteur humain	11
4- Mesures au niveau des déterminants de la productivité	12
a- Technologie de l'information et des communications	12
b- L'Innovation	13
c- La maintenance	14
d- L'infrastructure	15
e- Le financement	15
f- Les prestations administratives	16
5- Au niveau des réformes structurelles et sectorielles	16
a- Approfondissement de l'intégration de l'Economie Tunisienne ..	16
b- Promotion des secteurs porteurs	17
c- Renforcement de la compétitivité du secteur agricole	17
d- Amélioration des services logistiques et de l'infrastructure y afférente	18
e- Formation Professionnelle moteur de développement et d'amélioration de la productivité	20

I- CADRE DU DIALOGUE SUR LA PRODUCTIVITÉ

L'amélioration de la productivité et le renforcement de la position des produits sur les marchés intérieurs et extérieurs deviennent une nécessité absolue. Cette nécessité se justifie d'une part par l'accroissement des pressions à l'échelle internationale du fait de l'accentuation de la concurrence suite au démantèlement des barrières et des restrictions aux échanges des produits et des services, et d'autre part par la contribution efficace de la productivité à l'amélioration des revenus de tous les acteurs économiques. Ainsi la productivité est considérée pour le consommateur comme une source principale d'amélioration de son pouvoir d'achat soit à travers la réduction des prix des biens et des services soit à travers l'augmentation des salaires. Elle permet également d'augmenter les bénéfices des entreprises et des actionnaires et contribue, par conséquent, à l'impulsion de l'investissement privé et à la multiplication des opportunités d'emploi. Elle contribue aussi à l'augmentation des recettes fiscales de l'Etat et permet ainsi d'augmenter l'investissement pour l'amélioration de l'infrastructure des services et ce, notamment au niveau de l'éducation, de la formation et de la santé.

Sur le plan international, les expériences montrent l'importance que revêt l'amélioration de la productivité et son rôle dans la réalisation de niveaux plus élevés de croissance. En effet, il ressort des comparaisons à l'échelle mondiale en matière de croissance et de productivité de la main d'œuvre, que les pays ayant réussi à augmenter leur productivité à un rythme plus rapide, ont réalisé une croissance plus importante de leur production.

Au niveau national, la productivité a enregistré une amélioration continue et sa contribution à la croissance s'est accrue grâce aux différentes réformes introduites pour augmenter l'efficacité de l'économie et aux différents programmes mis en œuvre en vue de réduire les coûts, mettre à niveau les unités de production et améliorer la qualité. La Tunisie a réalisé au cours des dix dernières années une croissance de 5% dont 43% proviennent de l'amélioration de la productivité globale.

En outre, la Tunisie veille à la poursuite de son intégration à l'économie mondiale qui constitue un facteur primordial pour relever les défis et atteindre les objectifs tracés notamment en ce qui concerne l'augmentation des revenus et l'intensification des créations d'emploi.

L'amélioration de la productivité constitue une exigence pour renforcer la compétitivité et relever les défis dans un contexte de mutation que connaît l'économie mondiale en raison notamment de la crise financière et économique internationale et de ses différents impacts. Cette exigence est d'autant plus impérative que la Tunisie ambitionne de réaliser une moyenne de croissance plus élevée dépassant les 6% par an pour relever le défi de l'emploi ce qui nécessite l'accroissement de la contribution de la productivité à au moins 50% contre 43% au cours des dix dernières années.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le dialogue national sur la productivité organisé sur instruction de Son Excellence le Président de la République au cours du premier semestre 2009 avec la participation des différentes parties dont des entreprises, des compétences, des partis, des organisations nationales et des

associations professionnelles et ce, en vue de tracer les voies susceptibles de renforcer la productivité du fait qu'elle représente un stimulant supplémentaire pour renforcer le positionnement des produits tunisiens sur les marchés intérieur et extérieur et un facteur essentiel pour réaliser un rythme de croissance élevé qui répond aux aspirations nationales et créer de nouvelles sources de croissance permettant de relever les défis de l'emploi et l'amélioration rapide du revenu.

II- ORGANISATION DU DIALOGUE

Pour la bonne préparation du dialogue, un comité technique national a été créé sur ordre de Son Excellence le Président de la République. Ce comité a actualisé les études sur le développement des facteurs de productivité en Tunisie et a réalisé des études comparatives avec d'autres pays ayant des traditions dans le domaine de la promotion de la productivité, ce qui a permis de créer une base objective pour l'organisation du dialogue et l'approfondissement de la réflexion sur les voies et mécanismes susceptibles d'élever la contribution de la productivité au rythme de la croissance et au renforcement de la compétitivité de l'économie nationale. Ce comité, composé de représentants des organisations nationales, de compétences et de chefs d'entreprises, a tenu 21 réunions depuis février 2009 et a invité plusieurs entreprises relevant des secteurs de l'industrie, du tourisme, de la communication et de l'informatique à présenter leurs expériences dans ce domaine. Par ailleurs, trois séminaires ont été organisés sur les thèmes suivants :

- les nouvelles technologies de la communication et la productivité
- la femme et la productivité
- l'exportation et la productivité

Une consultation régionale sur la productivité a eu lieu du 20 juin au 4 juillet 2009 sous la supervision de membres du Gouvernement et a couvert tous les Gouvernorats. Plus de 2500 participants regroupant des cadres, des compétences régionales et locales, des chefs d'entreprises et des représentants des organisations nationales, ont participé à cette consultation.

Ces travaux ont été couronnés par l'organisation de la consultation nationale sur la productivité tenue le 28 juillet 2009, présidée par Monsieur le Premier Ministre en présence de Ministres et de Secrétaires d'Etat et de représentants des partis politiques, des organisations professionnelles et de la société civile.

Cette démarche a renforcé l'esprit du dialogue dont les bases ont été initiées par son Excellence le Président de la République partant de sa conviction des degrés de conscience et de maturité atteints par le peuple tunisien.

III- RÉSULTATS DU DIALOGUE

La productivité en Tunisie s'est améliorée constamment au cours des deux dernières décennies grâce à la poursuite et l'élan des réformes qui ont permis d'instaurer une stabilité politique, un développement économique soutenu et un climat social sain.

Cette amélioration a touché la productivité du travail et du capital et la contribution de la productivité globale a enregistré un accroissement progressif d'une période à une autre. Ces réalisations ont été le résultat de l'adhésion de toutes les parties aux politiques

suivies et aux choix retenus dont notamment la nécessité des chefs d'entreprises de poursuivre la libéralisation de l'économie et l'amélioration des performances de leurs entreprises et l'augmentation de leur productivité.

Malgré l'amélioration continue de la productivité et de sa contribution à la croissance d'une période à une autre, une grande marge de manœuvre peut être exploitée à différents niveaux, ce qui permettrait de contribuer à la concrétisation des objectifs de développement et de création d'emplois pour la prochaine période. Ces marges d'amélioration trouvent leur référence dans les niveaux élevés effectivement réalisés par plusieurs pays de l'OCDE en matière de contribution de la productivité globale au développement qui a atteint durant la période 1985-2006, 80% en Finlande, 70% en Corée du Sud, 67% en Allemagne, 62% en France, 58% en Belgique, 57% en Irlande et 51% en Suède.

Ce dialogue a permis de sensibiliser toutes les parties à la nécessité d'augmenter les efforts pour améliorer la productivité notamment en raison de l'intensification de la concurrence intérieure et extérieure et des exigences pour réaliser nos objectifs de développement et atteindre un rythme de croissance entre 6 et 7% annuellement pour relever les défis de l'emploi et s'approcher des niveaux des pays développés. Ceci suppose l'insertion du thème de la productivité dans une stratégie à long terme en lui conférant un caractère structurel qui ne se limite pas aux manifestations et aux rencontres conjoncturelles. En effet, la productivité constitue un thème d'une importance majeure qui nécessite la prise de conscience, la mobilisation et la responsabilité de toutes les parties impliquées dans le processus de production ainsi que l'instauration

d'un vrai dialogue constructif et permanent entre toutes les parties sociales au sein et en dehors de l'entreprise.

Dans ce cadre, l'accent a été mis sur le fait que l'amélioration de la productivité est la responsabilité de tous et qu'elle représente avant tout une culture et que son amélioration nécessite l'instauration d'un environnement favorable à tous les niveaux qu'il s'agisse des services administratifs, des services financiers, des transports, de la formation et de perfectionnement des ressources humaines, de développement de l'infrastructure et la mise en œuvre d'une démarche globale au niveau de l'entreprise en vue d'améliorer son rendement avec l'adhésion volontaire et la réactivité totale du personnel de l'entreprise. Ceci suppose également l'instauration de relations basées sur la confiance réciproque, la responsabilité et la transparence au sein de l'entreprise notamment entre les agents et la direction.

IV- LES PROPOSITIONS ET LES RECOMMANDATIONS

Les différentes étapes du dialogue national sur la productivité ont abouti à une série de propositions articulées autour des cinq axes complémentaires suivants :

- des mesures pour la généralisation de la culture de la productivité,
- des mesures pour le renforcement du rôle de l'entreprise du fait que celle-ci constitue le moteur principal du processus du développement,
- des mesures pour promouvoir le rôle des ressources humaines dans l'amélioration de la productivité,
- des mesures liées aux déterminants de la productivité,
- de l'impulsion des réformes structurelles et sectorielles et de l'amélioration de l'environnement extérieur de l'entreprise.

1- Mesures pour la diffusion de la culture de productivité

- Mettre l'accent sur le fait que la productivité est avant tout une culture et lui accorder l'attention requise.
- Préparer un pacte national sur la productivité qui sera signé par les représentants des organisations nationales, des partis politiques et de toutes les composantes de la société civile qui s'engagent, avec un éminent esprit de patriotisme, à contribuer à la réussite des politiques et programmes visant une plus grande efficacité de l'économie et une amélioration du rendement de l'entreprise.
- Créer une commission nationale pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues du dialogue national sur la productivité.
- Diffuser la culture de productivité au niveau des écoles, des collèges, des lycées et de l'entreprise,

- Imprégner toutes les catégories d'employés par la culture de la productivité en impliquant la société civile à travers la création d'associations régionales de sensibilisation
- Créer des commissions régionales de réflexion et de dialogue sur la productivité
- Organiser une semaine sur la productivité à l'instar de la semaine de la qualité.

2- Mesures pour renforcer le rôle de l'entreprise

- Nécessité d'engager un suivi quotidien de l'exécution du programme et des objectifs fixés pour promouvoir la productivité des entreprises en plus de l'évaluation continue de l'activité de production. Parallèlement, il serait impératif de mettre en œuvre des actions appropriées pour contourner les difficultés auxquelles se heurtent les entreprises.
- Nécessité d'évaluer la productivité au niveau de l'entreprise et de mettre en place un mécanisme permettant d'assurer le lien entre productivité et revenu.
- Amélioration de la gouvernance des entreprises et incitation à l'investissement immatériel à travers le renforcement de l'usage des sciences et des nouvelles technologies considérées comme facteurs déterminants de la productivité (mise en place de la culture de l'entreprise et de la gestion de production).
- Mise en place d'un comité d'amélioration de la productivité au sein de chaque entreprise.
- Adoption de nouvelles méthodes de gestion et de comptabilité analytique, ce qui permet de diagnostiquer les défaillances au niveau de la productivité et de mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour atteindre les objectifs assignés.
- Modernisation du système productif, amélioration de la qualité et respect des normes et standards internationaux de nature à offrir de nouvelles opportunités d'amélioration de la productivité.
- Renforcement de l'utilisation des nouvelles technologies et amélioration du taux d'encadrement dans ce domaine (utilisation de nouveaux logiciels, création de centres d'appels, connexion

aux réseaux externes : vidéo conférences et courriers électroniques ect.)

- Instauration de concours et de prix, à l'échelle nationale et régionale, au profit des entreprises les plus performantes en terme de productivité notamment dans le secteur industriel tout en instituant le principe de « l'entreprise-citoyen » et l'entreprise socialement et environnementalement responsable auquel l'Organisation des Nations Unies accorde une importance particulière et invite les différents pays à y adhérer.
- Introduction d'un label social au sein de l'entreprise basé sur la productivité à l'instar des ISO dans le domaine de la qualité.
- Adoption des rapports sur la productivité et sur le développement durable et mise en place d'incitations pour les entreprises qui adhèrent à cette initiation.
- Eviter les politiques rigides et verticales dans l'administration et les entreprises publiques et veiller à dissocier entre la fonction de propriétaire et celle de gérant dans l'entreprise privée.

3- Mesures pour dynamiser le facteur humain

- Renforcer davantage l'encadrement du personnel et approfondir le dialogue social entre les différentes parties au sein et en dehors de l'entreprise.
- Instituer la culture du travail au sein de l'entreprise et mettre à niveau tout en sensibilisant les différents intervenants dans le processus de production afin de renforcer leur contribution dans l'amélioration de la productivité et assurer la préservation des postes d'emploi.
- Améliorer davantage le climat du travail au sein de l'entreprise et instituer des mécanismes permettant la compétition loyale et favorisant la créativité, l'innovation et la modernisation au sein de l'entreprise.
- Favoriser la formation et faciliter la mobilité de la main d'œuvre d'une activité/société à une autre.
- Consolider les relations de confiance entre l'employé et le chef d'entreprise et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation continues avec la participation des différentes composantes de la

société civile à l'instar des organisations professionnelles, des partis politiques et de l'administration ; ce qui requiert l'intensification de l'usage de l'information audio-visuelle.

- Encourager les entreprises à adopter la dynamique de travail en équipe pour tout ce qu'il permet en terme d'échange d'informations d'amélioration de la gestion des ressources humaines et d'amélioration des rendements.
- Réviser le pacte social relatif à la législation du travail et son adéquation avec les exigences d'incitation à la productivité.
- Faire participer favorablement les travailleurs pour améliorer la productivité qui ne se limite pas aux sanctions et incitations conjoncturelles.
- Adopter un diagnostic social au sein de l'entreprise.

4- Au niveau des déterminants de la productivité

a) Les technologies d'information et de communication

- Développer l'innovation dans la formation et passer du stade de la formation à l'informatique vers la formation par l'informatique tout en renforçant l'identification de la demande et en rapprochant l'offre y afférente,
- Mettre en place des indicateurs sur les technologies de l'information et des communications pour le suivi du développement de ce secteur au sein des entreprises et ce, à travers des plans opérationnels pour la promotion du contenu en savoir du processus de production,
- Aider à la création de réseaux de petites entreprises à haute qualité afin d'offrir des services dans ce domaine aux entreprises de production, aux ménages et aux établissements d'éducation et ce, en vue de développer l'utilisation de ces services dans tous les secteurs,
- Promouvoir la Recherche-Développement par les entreprises et renforcer le partenariat public-privé dans ce domaine,

- Accorder plus d'attention aux systèmes de sécurité informatique des entreprises eu égard, notamment, aux réalisations accomplies au niveau du renforcement des compétences nationales dans ce domaine,
- Adopter des systèmes d'information et de communication au sein des mécanismes d'encouragement à la créativité et à l'innovation dans les produits, les moyens de production et la gestion,
- Poursuivre les efforts relatifs à la maîtrise du coût au niveau de l'utilisation individuelle, collective et au niveau de l'entreprise, et renforcer les modalités et les contenus de l'utilisation en vue de garantir l'adéquation entre le coût et le rendement,
- Maîtriser les technologies d'information et de communication et renforcer la contribution à la production de leurs contenus à travers des mécanismes clairs d'incitation à la créativité et l'innovation, et appuyer le marché national dans ce domaine,
- Promouvoir le programme du commerce électronique dans les différents domaines compte tenu de ses capacités à conquérir de nouveaux marchés,
- Mettre à niveau l'infrastructure des réseaux, notamment, les réseaux à haut débit en vue de :
 - réduire le fossé numérique entre les régions et entre les classes sociales,
 - permettre l'accès aux réseaux internationaux à des coûts compétitifs.

b) L'innovation

- Inciter davantage les entreprises à l'investissement immatériel et renforcer les activités de Recherche-Développement et l'innovation,

- Renforcer la coopération entre les entreprises et les centres de recherches et d'études et l'instauration d'un partenariat dans ce domaine,
- Réaliser des campagnes d'information et de sensibilisation sur l'innovation et son importance dans l'amélioration de la rentabilité de l'entreprise (Exemple : la semaine de l'innovation),
- Développer les fonctions d'observation, de veille, de prospective et de planification au sein de l'entreprise et consolider sa relation avec l'environnement de la recherche scientifique et l'université en vue de valoriser et d'exploiter les résultats de la recherche pour accroître la productivité,
- Inciter les entreprises à mettre en place des laboratoires de recherche et d'innovation que ce soit à leur niveau ou à travers un réseau d'entreprises similaires, ce qui contribuera à relever les défis de l'augmentation de la productivité et l'emploi des compétences.

c) La maintenance

- Instaurer un programme national de maintenance à l'instar du programme national de la qualité et le programme de modernisation industrielle,
- Promouvoir l'essaiage dans le domaine des services de maintenance afin de permettre à l'entreprise de se concentrer davantage sur la fonction de production, la réduction du coût et l'amélioration de sa rentabilité.
- Inciter les entreprises à constituer des réseaux afin de former une chaîne intégrée d'activités s'y rattachant pour l'utilisation adéquate des intrants de production, de la technologie ainsi que des canaux de distribution et des compétences disponibles, ce qui contribuerait à réaliser un degré de profitabilité plus élevée

dans toutes les unités concernées, grâce à la maîtrise des coûts de production et la rationalisation de la gestion des stocks,

- Assurer la sécurité professionnelle et réduire les accidents de travail à travers la maintenance des équipements qui favorise, également, la maîtrise de la consommation de l'énergie.

d) L'infrastructure

- Adopter une stratégie plus active dans le domaine des énergies renouvelables notamment dans les constructions collectives à l'instar des hôtels, des établissements éducatifs et universitaires et des hôpitaux afin de contribuer à l'amélioration de la productivité globale tout en étudiant la possibilité de créer une cité méditerranéenne pour les énergies renouvelables à Tunis,
- Optimiser l'infrastructure agricole pour améliorer la rentabilité et relever la productivité du secteur,
- Moderniser davantage l'infrastructure y compris la flotte du transport public,
- Renforcer et développer l'aménagement des zones industrielles existantes dans les régions en vue de faciliter l'établissement des promoteurs de projets dans des conditions propices,
- Accorder un intérêt particulier à l'aménagement du territoire et d'urbanisme (précision des sites d'activités, d'infrastructure et des services) en tant que stimulant à l'accroissement de la productivité.

e) Le financement

- Simplifier les procédures bancaires, notamment, en ce qui concerne les facilités et les crédits saisonniers,
- Améliorer la transparence financière de l'entreprise et par conséquent sa capacité de financement notamment auprès des

bailleurs de fonds étrangers et ce, pour mobiliser davantage les ressources financières,

- Consolider le capital-risque compte tenu de son adéquation avec les impératifs de l'innovation et le développement des entreprises innovantes.

f) Les prestations administratives

- Poursuivre l'ingénierie des procédures et circuits administratifs et leur simplification afin d'accroître l'efficacité de l'économie, l'amélioration de la productivité et l'instauration d'un environnement favorable à l'activité de l'entreprise,
- Raffermer les services à distance destinés à l'entreprise et encourager leur utilisation afin de soutenir la productivité de l'entreprise et garantir l'efficacité de sa contribution à la consolidation de la compétitivité,
- Fournir l'information économique en temps réel,
- Créer un observatoire sur les mutations économiques internes et externes.

5- Au niveau des réformes structurelles et sectorielles :

a- Approfondissement de l'intégration de l'économie Tunisienne à travers notamment :

- Libéraliser certains services, ce qui permettra d'améliorer leur qualité et de réduire les coûts y afférents. Les services susceptibles d'être libéralisés sont : le transport, les télécommunications, les services financiers et les services destinés à l'entreprise.
- Œuvrer au renforcement de l'harmonisation entre secteur relevant du régime général et le secteur totalement

exportateur, ce qui permettra d'améliorer la compétitivité des entreprises travaillant pour le marché local. Cette intégration permettra à l'entreprise exportatrice de relever sa valeur ajoutée à l'export et de préserver sa compétitivité à l'échelle internationale.

b- Promotion des secteurs porteurs à travers :

- Adopter une stratégie ciblée pour développer les technologies dans des secteurs et domaines bien déterminés en s'inspirant des expériences et des cas de succès en Inde (les logiciels et l'off-shoring), Taïwan (l'électronique) et la Malaisie (l'électronique).

Pour le cas de la Tunisie, il est proposé de viser les secteurs suivants :

- L'off-shoring
- Les services de santé
- L'aéronautique et la biotechnologie

c- Renforcement de la compétitivité du secteur agricole à travers :

- La modernisation du secteur agricole à travers le traitement et le règlement des problèmes fonciers et l'appui aux investissements et aux financements destinés au secteur.
- La concrétisation du programme de mise à niveau des exploitations agricoles en vue d'améliorer leur compétitivité.
- L'orientation des activités agricoles en fonction des signaux du marché et mise à niveau des circuits de distribution des produits agricoles en vue de rendre le secteur plus rentable et attirer davantage notamment les jeunes diplômés.
- Le développement des ressources humaines à travers l'appui de la recherche scientifique et la formation et la promotion de la femme rurale et la mise en œuvre du programme de mise à

niveau agricole et ce, en vue de fournir une main d'œuvre qualifiée et spécialisée qui répond aux besoins du secteur.

- Le développement de l'agriculture familiale et de la petite et moyenne agriculture afin qu'elle puisse participer activement au processus de développement du secteur.
- L'adhésion des agriculteurs à des associations et organisations professionnelles de base afin d'améliorer la compétitivité et baisser les coûts unitaires.
- La mise à niveau des services administratifs destinés au secteur avec une attention particulière aux organismes de contrôle et d'accréditation.
- L'adoption des textes juridiques relatifs aux systèmes agricoles (à l'instar des systèmes des céréales, des tomates, du lait, des pommes de terre.....)
- Le développement du secteur agroalimentaire et l'instauration de relations « gagnant-gagnant » entre les agriculteurs et les industriels à travers des contrats de production.
- L'exploitation optimale et directe des résultats de la recherche scientifique (du laboratoire à la firme)
- La généralisation du système de traçabilité des produits agricoles (végétaux et animaux)
- Le développement de la production biologique.

d- Amélioration des services logistiques et développement de l'infrastructure y afférente.

Accélération de la mise en œuvre de la stratégie adoptée dans ce domaine et notamment en ce qui concerne les actions suivantes :

- Achèvement du projet du port en eaux profondes d'Enfidha afin d'attirer les activités de navigation internationale et de bénéficier de l'économie d'échelle pour les exportations et importations tunisiennes vu que ce projet est capable d'accueillir les grands navires permettent de réduire les coûts de transport,

- Démarrage de la mise en œuvre du plan de développement des zones d'activités économiques et logistiques à travers la réalisation des zones d'activités au port de Rades à Jbel El-Ouest, ainsi que la création de la zone d'activités à Enfidha sur une superficie de 500 hectares,
- Développement des services de l'aéroport d'Enfidha de manière à être un point d'appui au développement de l'environnement du port en eaux profondes d'Enfidha (Hinterland)
- Encouragement du recours des sociétés industrielles aux sociétés spécialisées en logistiques (out sourcing) ,
- Création de zones d'activités économiques et logistiques afin de regrouper les besoins en transport,
- Généralisation de la liasse du transport à l'ensemble des intervenants,
- Organisation du travail au port de Rades conformément aux dispositions du code des ports de la marine marchande et à la convention de simplification des échanges internationaux (FAL),
- Amélioration des compétences en matière logistique par l'adaptation des programmes de formation aux besoins des entreprises,
- Restructuration et réorganisation du secteur du transport maritime qui assure 97 % de nos échanges commerciaux,
- Dynamisation du rôle du transport ferroviaire dans la mise en œuvre de l'objectif de rendre la région un pôle de développement et le dédoublement de sa contribution de 3 % à 6 %,
- Généralisation de l'utilisation des contrats de transport multimodale permettant aux armateurs de confier leurs marchandises à un seul intervenant qui assurera l'ensembles de la chaîne d'emballage et de transport,
- Développement des opérations de suivi des marchandises aux ports à travers la mise en place d'un système de localisation par radio (RFID),

- Consolidation de la complémentarité entre les différents modes de transport (Aérien, Maritime, Ferroviaire) par l'amélioration des systèmes de gestion et d'administration des moyens de transport disponibles permettant, ainsi, aux entreprises de respecter et de réduire les délais et améliorer leur compétitivité,
- Réduire les coûts liés aux services logistiques notamment à travers :
 - L'externalisation des services logistiques et notamment le transport
 - L'intégration et le regroupement des petites entreprises et la création de grandes sociétés dans ce secteur
- Libéraliser l'espace aérien tunisien (Open Sky) et ce, à l'instar de plusieurs pays de la méditerranée ce qui permettra aux compagnies étrangères et notamment celles à tarifs réduits (Low Cost) d'intégrer cet espace et attirer un plus grand nombre de touristes.

e- La formation professionnelle un moteur du développement et d'amélioration de la compétitivité

- Développement et amélioration des services destinés aux entreprises et aux différents secteurs économiques dans l'objectif de répondre rapidement aux besoins des grands projets en matière de compétences et ériger le système de formation professionnelle en pilier dans la stratégie industrielle à l'horizon 2016,
- Consolidation et développement des relations de partenariat entre les entreprises et les centres de formation professionnelle en matière de gestion des opérateurs de formation et de perfectionnement et de révision des programmes et de création de nouvelles spécialités de formation,
- Modernisation de l'infrastructure des centres de formation professionnelle et acquisition des équipements modernes,

- Mettre à disposition les ressources humaines qualifiées en matière de formateurs et cadre de gestion par le recrutement et la formation au sein de l'entreprise.
- Renforcement des fonctions d'information et d'orientation et suivi de l'insertion des sortants des centres de formation et amélioration des conditions en matière de vie collective de culture et d'animation dans ces centres.
- Encourager le partenariat entre les centres tunisiens de formation professionnelle et leurs homologues étrangers ainsi que l'homologation des diplômes afin de contribuer à une meilleure «employabilité » des personnes formées et l'intégration de la formation en Tunisie au sein du système international,
- Adaptation du système de formation et d'éducation aux besoins futurs afin de consolider le développement des compétences des ressources humaines, de garantir l'équivalence des diplômes attribués avec celles des pays concurrents et élargir l'équivalence et la certification des diplômes.